



Antoine Langlais

Avocat Collaborateur

alanglais@jpkarsenty.com

Langues

- Français
- Anglais

Formation

- Master 2 – Droit européen des affaires et de la concurrence – Université Paris-Panthéon-Assas
- Master 1 – Droit des affaires – Université Paris-Panthéon Assas
- Parcours d'excellence en droit – Université Paris Cité

Antoine Langlais a rejoint l'équipe de droit économique du cabinet en qualité de collaborateur en 2026.

Avant de rejoindre le cabinet, Antoine a évolué au sein de cabinets d'avocats et de groupes internationaux. Il accompagne des entreprises françaises et internationales dans des secteurs variés, notamment le luxe, l'automobile, la construction et le numérique.

Antoine intervient en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des problématiques de droit économique, notamment en matière de pratiques anticoncurrentielles (ententes et abus de position dominante), de pratiques restrictives de concurrence, ainsi que de contrôle des concentrations et des investissements étrangers.

Il intervient tant devant les autorités de concurrence françaises et européennes que dans le cadre de litiges commerciaux devant les juridictions civiles et commerciales.